

**Adresse/Address**

C.P. 1
Laurier-Station (Québec)
G0S 1N0

Courriel/Email

info@acpeq.org

Site web/Website

www.acpeq.org

Téléphone/Telephone

418-796-2243

Télécopieur/Fax

418-796-2168

**Conseil d'administration/
Board of Directors****Président/President**

Michel Cardinal

**Vice-présidents/
Vice-Presidents**

Carole Cardinal
Daniel Maurais

Secrétaire/Secretary

Normand Ouellet

Trésorière/Treasurer

France Maurais

Administrateurs/Administrators

David Cox
Nadine Cox
Catherine Ouellet

Le vendredi 23 mars 2007

Aux membres du conseil d'administration de
L'Association québécoise pour l'éducation à domicile

C.P. 82132, 1100 Maloney ouest
Gatineau QC
J8T 8B6

À :

Marie Tremblay, Présidente
Danielle Faubert, Vice-présidente
Nadine Barrette, Vice-présidente
Adèle Dufour, Administratrice
Chantal Bédard, Administratrice
Jocelyn Lortie, Administrateur
Marie-Chantal Giguère, Administratrice

Sujet : Guide de la bonne entente

Nous vous écrivons cette lettre au sujet du « Guide de la bonne entente » que a été rédigé par votre association. Soyez rassurés que le but de cette lettre n'est pas de chercher la confrontation, mais pour vous faire part de nos préoccupations à ce sujet. La raison principale qui nous motive est que l'interprétation légale choisie et mise de l'avant dans ce Guide pourrait causer préjudices à de nombreuses familles qui sont membres de l'ACPEQ. Comme représentant de ces familles, nous leur devons d'intervenir.

En effet, quelques membres de l'ACPEQ nous ont communiqué leurs inquiétudes à ce sujet et, d'après les informations transmises (quelques-uns d'entre eux sont aussi membres de l'AQED), ce Guide pourrait être publié de façon officielle prochainement et envoyé aux 72 Commissions Scolaires du Québec, ainsi qu'au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Après avoir pris connaissance de ce Guide, nous vous faisons parvenir les demandes suivantes, si vous décidiez de le publier ou de le remettre à vos membres ou encore de l'utiliser avec vos membres.

1. La page de présentation devrait indiquer de façon très claire que le guide ne s'adresse qu'aux familles membres de l'AQED et non pas aux parents-éducateurs en général. Ce terme élargit la portée d'un document qui doit être produit au nom des membres de l'AQED seulement.

2. Le terme « parent-éducateur » mentionné à de multiples reprises dans le document devrait être remplacé par le terme «parent», tel que cité au point no. 9 de la page 4 du Guide. Ce terme sème de la confusion dans l'esprit des gens et pourrait même le faire auprès des commissions scolaires et du MELS, puisqu'il fait partie du nom de notre association.

3. Le point no. 32 devrait indiquer le nombre exact de familles membres de l'AQED ainsi que les années au cours desquelles on a constaté une hausse de 25% afin de ne pas prétendre représenter la majorité ou la totalité des familles qui font l'école-maison au Québec. Pour votre information, l'association qui représente le plus grand nombre de familles faisant l'école-maison au Québec à l'heure actuelle est la HSLDA. En effet, au début mars 2007, la HSLDA comptait 454 membres actifs au Québec. La banque de données de l'ACPEQ nous indique qu'un certain nombre de nos membres ne sont pas membres de la HSLDA. Si nous ajoutons ce nombre à 454, ensemble, la HSLDA et l'ACPEQ, représentent plus de 500 familles au Québec.

Nous espérons que vous prendrez ces points en considération et nous vous remercions à l'avance de l'attention que vous leur porterez.

Respectueusement,

Michel Cardinal
Pour les membres du c.a de l'ACPEQ

cc. Familles-membres de l'ACPEQ